

Centre d'action bénévole le Virage

États financiers
Au 31 mars 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Centre d'action bénévole le Virage,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LE VIRAGE** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette s.e.n.c.r.l.¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Sept-Îles, Canada
Le 21 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127603

Centre d'action bénévole le Virage

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

PRODUITS (annexe)

Subvention - État	77 464 \$	143 291 \$
Subvention - Organismes parapublics et gouvernementaux	245 891	178 616
Subvention - Organismes privés	35 988	10 000
Commandites (note 4)	-	1 376
Contributions des usagers	121 968	99 363
Dons - Entreprises privées	36 000	29 000
Revenus divers	23 413	11 842
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	19 259	16 234
	559 983	489 722

CHARGES (annexe)

Salaires et charges sociales	250 166	246 526
Activités sociales	6 651	1 486
Assurances	6 156	3 355
Combustible et électricité	5 505	5 168
Cotisations et affiliations	1 055	520
Créances douteuses	-	553
Entretien et réparations	1 585	2 892
Fournitures de bureau et papeterie	8 992	5 769
Frais bancaires	319	204
Frais d'automobile	6 248	8 486
Frais de déplacement et de représentation	1 423	140
Frais divers	5 882	1 108
Loyer	46 712	39 653
Popote	93 559	92 091
Publicité	28 143	4 960
Services professionnels	12 909	9 405
Taxes et permis	1 633	105
Télécommunications	5 863	5 001
Amortissement des immobilisations corporelles	33 166	35 328
	515 967	462 750

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

44 016 26 972

AUTRE ÉLÉMENT

Remboursement de taxes municipales	5 397	5 106
------------------------------------	-------	-------

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

49 413 \$ 32 078 \$

Centre d'action bénévole le Virage

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

	Investi en immo- bilisations corporelles	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	39 761 \$	225 000 \$	97 734 \$	362 495 \$	330 417 \$
Excédent des produits sur les charges	(13 907)	-	63 320	49 413	32 078
Investissement en immobilisations corporelles	418 843	-	(418 843)	-	-
Affectations d'origine interne (note 11)	-	(225 000)	225 000	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	444 697 \$	- \$	(32 789) \$	411 908 \$	362 495 \$

Centre d'action bénévole le Virage

BILAN

Au 31 mars

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	254 199 \$	369 364 \$
Créances (note 4)	164 796	59 807
Frais payés d'avance	1 003	2 038

419 998 431 209

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

515 894 130 217

935 892 \$ 561 426 \$

Centre d'action bénévole le Virage

BILAN (suite)

Au 31 mars

2023

2022

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 6)	1 113 \$	507 \$
Dettes de fonctionnement (note 7)	290 814	21 868
Apports reportés (note 8)	120 860	46 100
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	40 000	-

452 787 68 475

DETTE À LONG TERME (note 9)

- 40 000

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)

71 197 90 456

523 984 198 931

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	444 697	39 761
Affectation d'origine interne (note 11)	-	225 000
Non affecté	(32 789)	97 734

411 908 362 495

935 892 \$ 561 426 \$

ENGAGEMENTS (note 12)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Centre d'action bénévole le Virage

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	49 413 \$	32 078 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	33 166	35 328
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(19 259)	(16 234)

63 320 51 172

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (17 118) 34 968

46 202 86 140

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles (161 973) (48 747)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire 606 506

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles - 16 500

606 17 006

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(115 165) 54 399

ENCAISSE, début de l'exercice 369 364 314 965

ENCAISSE, fin de l'exercice 254 199 \$ 369 364 \$

ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Sommes dues sur des acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les dettes de fonctionnement 256 870 \$ - \$

Centre d'action bénévole le Virage

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses principales activités consistent à promouvoir le bénévolat pour l'ensemble de la communauté, en recrutant et en formant des bénévoles qui œuvrent au sein d'organismes communautaires sans but lucratif, dans le but de favoriser le civisme et l'amélioration des services sociaux de leur communauté. L'Organisme contribue également à soulager la solitude et l'isolement des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes handicapées, des personnes ayant des maladies chroniques et/ou des personnes à faibles revenus, en offrant des services de popote roulante, un programme de transport pour les rendez-vous médicaux et pour d'autres besoins et rendez-vous essentiels, un programme d'appels automatisés et des visites à domicile. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits de vente et de services sont comptabilisés dès que les biens ont été livrés aux clients et que les services ont été rendus.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Centre d'action bénévole le Virage

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports de services sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Ventilation des charges

L'Organisme se livre à une activité tierce avec le projet de Popote roulante. Les charges de cette activité se composent de frais de préparation des aliments, de frais d'assurance et de frais d'automobile. Les charges directement attribuables à cette activité sont inscrites à 100 % au projet de Popote roulante. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'Organisme et à chacune de ses missions.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les durées et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Améliorations locatives	linéaire	3 ans
Équipement de cuisine	solde décroissant	30 %
Équipement informatique	linéaire	10 ans
Matériel roulant	linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	solde décroissant	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et de la facilité de crédit.

Centre d'action bénévole le Virage

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

3. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les apports présentés dans l'état des résultats comprennent une somme de 1 376 \$ (2022 - 1 376 \$) représentant la juste valeur estimative d'un apport en frais d'automobile pour le service d'entretien d'un matériel roulant.

4. CRÉANCES

	2023	2022
Comptes clients	22 890 \$	11 581 \$
Subventions à recevoir	92 896	35 723
Taxes à la consommation	49 010	12 503
	164 796 \$	59 807 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	462 262 \$	44 423 \$	417 839 \$
Équipement de cuisine	77 952	26 124	51 828
Équipement informatique	8 688	5 619	3 069
Matériel roulant	90 766	50 145	40 621
Mobilier de bureau	5 928	3 391	2 537
	645 596 \$	129 702 \$	515 894 \$

Des acquisitions d'immobilisations corporelles totalisant 256 870 \$ (2022 - NIL \$) sont incluses dans les dettes d'exploitation.

Des améliorations locatives ayant une valeur nette comptable de 417 840 \$ (2022 - NIL \$) n'ont pas été amorties parce qu'elles sont en cours de construction.

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire sous forme de carte de crédit ne comporte aucune garantie.

Centre d'action bénévole le Virage

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes fournisseurs	237 500 \$	1 731 \$
Salaires et vacances courus	9 439	12 240
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	6 812	7 897
Retenues sur contrat	37 063	-
	290 814 \$	21 868 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	46 100 \$	- \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(2 000)	-
Montants reçus au cours de l'exercice	76 760	46 100
SOLDE , fin de l'exercice	120 860 \$	46 100 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 31 décembre 2023, portant intérêts au taux de 5 % par la suite, échéant en décembre 2025 ¹	40 000 \$	40 000 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	- \$	40 000 \$

Le remboursement en capital de la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice est de 40 000 \$.

Centre d'action bénévole le Virage

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

9. DETTE À LONG TERME (suite)

¹ L'Organisme devra rembourser la subvention d'un montant de 20 000 \$ reçue en 2020 dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes si l'emprunt n'est pas remboursé avant le 1er janvier 2024.

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de matériel roulant. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	90 456 \$	90 190 \$
Montants amortis dans les résultats	(19 259)	(16 234)
Apports affectés à l'achat de matériel roulant	-	16 500
SOLDE , fin de l'exercice	71 197 \$	90 456 \$

11. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme a affecté un montant de NIL \$ (2022 - 75 000 \$) afin de servir au projet de relocalisation. Puisque le projet de rénovation est débuté à la hauteur de 417 840 \$ au 31 mars 2023, le conseil d'administration a désaffecté l'actif net affecté pour ainsi porter le solde au 31 mars 2023 à NIL \$ (2022 - 225 000 \$). L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration

12. ENGAGEMENTS

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en août 2023 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, incluant l'estimation des charges communes s'établit à 21 510 \$, ce qui correspond au montant exigible au cours du prochain exercice.

Centre d'action bénévole le Virage

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

12. ENGAGEMENTS (suite)

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en août 2032 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 513 990 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024 -	53 722 \$
2025 -	53 722 \$
2026 -	53 722 \$
2027 -	54 192 \$
2028 -	54 528 \$

Contrat de rénovation

L'Organisme a entrepris les rénovations d'un nouveau local. Le contrat totalise 757 372 \$ plus taxes et a été signé à cet effet au courant de l'exercice 2022-2023. Les travaux ont débuté en décembre 2022 et doivent se terminer au cours de l'été 2023.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes d'exploitation.

14. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 13 avril 2023, l'Organisme a contracté un nouvel emprunt au montant de 367 200 \$, garanti par les biens présents et futurs. Cet emprunt porte intérêts au taux de 9,19 % et sera remboursable sur 15 ans par versements mensuels à compter de juin 2023.

L'Organisme a également reçu une aide financière de la Société du Plan Nord au montant de 300 000 \$ pour le projet d'aménagement du nouveau local. Ce soutien financier était conditionnel à la confirmation du montage financier pour le projet et à l'obtention du financement chez Desjardins au montant de 367 200 \$ reçu le 13 avril 2023.

Centre d'action bénévole le Virage

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le

ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROJET - 31 mars 2023

	Popote roulante	Fonction- nement	Total
REVENUS			
Subventions - État	- \$	77 464 \$	77 464 \$
Subventions - Organismes parapublics et gouvernementaux	-	245 891	245 891
Subventions - Organismes privés	-	35 988	35 988
Contributions des usagers	120 488	1 480	121 968
Dons - Entreprises privées	26 000	10 000	36 000
Revenus divers	3 892	19 521	23 413
Amortissements des apports reportés afférents aux aux immobilisations corporelles	19 259	-	19 259
	169 639	390 344	559 983
CHARGES			
Salaires et charges sociales	61 486	188 680	250 166
Activités sociales	-	6 651	6 651
Assurances	-	6 156	6 156
Combustible et électricité	-	5 505	5 505
Cotisations et affiliations	-	1 055	1 055
Entretien et réparations	-	1 585	1 585
Fournitures de bureau et papeterie	-	8 992	8 992
Frais bancaires	-	319	319
Frais d'automobile	6 248	-	6 248
Frais de déplacement et de représentation	-	1 423	1 423
Frais divers	-	5 882	5 882
Loyer	-	46 712	46 712
Popote	93 559	-	93 559
Publicité	-	28 143	28 143
Services professionnels	-	12 909	12 909
Taxes et permis	-	1 633	1 633
Télécommunications	-	5 863	5 863
Amortissement des immobilisations corporelles	25 948	7 218	33 166
	187 241	328 726	515 967
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(17 602) \$	61 618 \$	44 016 \$

Centre d'action bénévole le Virage

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le

ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROJET - 31 mars 2022

	Popote roulante	Fonction- nement	Total
REVENUS			
Subventions - État	- \$	143 291 \$	143 291 \$
Subventions - Organismes parapublics et gouvernementaux	-	178 616	178 616
Subventions - Organismes privés	-	10 000	10 000
Commandites (note 3)	1 376	-	1 376
Contributions des usagers	99 363	-	99 363
Dons - Entreprises privées	26 000	3 000	29 000
Revenus divers	2 651	9 191	11 842
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	16 234	-	16 234
	145 624	344 098	489 722
CHARGES			
Salaires et charges sociales	62 382	184 144	246 526
Activités sociales	-	1 486	1 486
Assurances	-	3 355	3 355
Combustible et électricité	-	5 168	5 168
Cotisations et affiliations	-	520	520
Créances douteuses	553	-	553
Entretien et réparations	2 042	850	2 892
Fournitures de bureau et papeterie	21	5 748	5 769
Frais bancaires	-	204	204
Frais d'automobile	4 485	4 001	8 486
Frais de déplacement et de représentation	-	140	140
Frais divers	-	1 108	1 108
Loyer	-	39 653	39 653
Popote	92 091	-	92 091
Publicité	-	4 960	4 960
Services professionnels	-	9 405	9 405
Taxes et permis	-	105	105
Télécommunications	-	5 001	5 001
Amortissement des immobilisations corporelles	18 447	16 881	35 328
	180 021	282 729	462 750
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(34 397) \$	61 369 \$	26 972 \$